AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-5-74 752616

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

Tél. 88.56.15
88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

30 frs

C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 12 de MAI 1974 - TOUS DEPARTEMENTS......... p. 1

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE ET DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le dépistage des foyers primaires du mildiou de la vigne et du mildiou de la pomme de terre présente un intérêt considérable. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection des foyers primaires de ces mildious.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 50 frs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30 frs à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à: Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, Cité Administrative, rue Dupetit Thouars, 49043 ANGERS CEDEX.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pommes de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous:

NOM..
Prénom.......................................
Adresse......................................
Lieu de la découverte de la tache de mildiou.......
Date...

Mildiou de la pomme de terre

Variété attaquée..........................
Importance de l'attaque...................
Traitements effectués.....................

Mildiou de la vigne

Age de la vigne...........................
Situation de la feuille sur la souche (1ère, 2ème, etc)...................
Situation du vignoble:
coteau.......................................
plaine.......................................
cuvette......................................
Importance de l'attaque: (nombre de taches découvertes)..........................
Cépage.......................................

..../....

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

19

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont plus faibles, mais des taches sont susceptibles d'apparaître actuellement. Des contaminations peuvent donc encore se produire si de nouvelles pluies survenaient. D'autre part, la végétation s'accroît très rapidement.

Par conséquent dans les vergers de pommiers et de poiriers de tous les départements traités à la fin de la semaine du 6 Avril au 11 Mai, la protection pourra être renouvelée dès réception de cette note. Dans les vergers traités plus récemment, ce traitement pourra être repoussé à la fin de la semaine en cours.

La période dangereuse pour les tavelures n'est pas terminée; tout traitement éliminé par les pluies doit être renouvelé sans attendre un nouvel avis.

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Le premier vol est commencé, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

OIDIUM DU POMMIER - La protection contre cette affection ne doit pas être négligée, car l'activité de ce champignon reprend actuellement. Sur les variétés sensibles, la protection pourra être assurée à l'occasion du traitement anti-tavelure.

ARAIGNEE ROUGE - L'activité de ce parasite a été considérablement ralentie par les basses températures et les infestations sont très faibles. Par conséquent une intervention ne peut se justifier actuellement que dans des vergers très attaqués et où aucun traitement n'a encore été exécuté.

PUCERONS CENDRES DU POIRIER ET DU POMMIER - Au niveau des rares foyers, la multiplication est rapide. Dans les vergers où aucune intervention n'a encore été exécutée contre cet insecte, on pourra profiter du traitement anti-tavelure pour le combattre si sa présence a été repérée.

PSYLLE DU POIRIER - L'activité de cet insecte reprend et il y a lieu de s'en méfier. Dans les vergers attaqués en 1973, et où cet insecte n'a pas encore été combattu, on pourra profiter du traitement anti-tavelure pour le détruire.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - La protection devra être renouvelée dans le milieu de la semaine du 20 au 25 Mai.

VIGNE

MILDIOU - Il est important, pour éviter la formation des foyers primaires, d'éliminer les pousses basses oubliées au cours de la taille, qui trainent sur le sol, et d'assurer un bon écoulement de l'eau si des pluies importantes surviennent.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol est commencé, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

OIDIUM - Les premières manifestations de la maladie sont apparues et les conditions actuelles sont favorables à cette affection. Sur les cépages sensibles suffisamment développés, on pourra profiter d'une journée ensoleillée pour effectuer le premier traitement.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 21 MAI 1974